

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

L'axe Libreville-Tokyo évoqué à la présidence de la République

C'ÉTAIT à l'occasion de l'audience que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a accordée à l'ambassadeur du Japon au Gabon, Masaaki Sato. Une rencontre qui intervient au moment où ce diplomate s'apprête à quitter notre pays, au terme de sa mission.



Le président Ali Bongo Ondimba et l'ambassadeur Masaaki Sato (Japon) ont fait le point sur la coopération entre le Gabon et le Japon.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

L'AMBASSADEUR du Japon au Gabon, Masaaki Sato, s'apprête à quitter notre pays au terme d'une mission qui aura duré cinq (5) années. C'est également pour faire ses adieux au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, que le diplomate nippon a été reçu au palais de la présidence de la République hier. Plusieurs collaborateurs du numéro un gabonais étaient présents à cette audience. Occasion pour les deux hommes de faire un tour d'horizon de la coopération entre Libreville et Tokyo.

Dans ce cadre, plusieurs domaines ont été évoqués. À l'instar des projets concernant, entre autres, les secteurs de la santé, de la culture, de la pêche et de la formation professionnelle. Tout comme les sciences et les tech-

nologies. Un bilan plutôt satisfaisant des relations entretenues par les deux États a été dressé par le président de la République et son hôte.

Il faut rappeler qu'un accord technique de coopération a été signé entre le Japon et notre pays en 2008. Sa mise en œuvre est assurée par la "Japan international coopération Agency" (JICA). Ce suivi s'exerce notamment par l'envoi d'experts, l'accueil des stagiaires, etc.

À noter également l'envoi des volontaires japonais, jeunes ou seniors, à l'École nationale des enfants déficients auditifs (ENEDA), ainsi qu'à l'école pilote du Centre de Libreville, afin de contribuer à l'éducation des jeunes gabonais, et au développement socio-économique de notre pays. À cela il faudra ajouter le renforcement des bonnes relations d'amitié entre les deux pays, et la restitution au Gabon des expériences du volontariat au Japon. Sans oublier les échanges de visites de haut niveau...

Par ailleurs, tout en se félicitant de l'excellence des liens d'amitié et de coopération entre le Gabon et le Japon, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, n'a pas manqué d'exprimer sa volonté d'explorer d'autres secteurs de coopération. Cela, dans l'objectif de hisser à un niveau plus élevé, le partenariat avec ce pays.

À noter également l'envoi des volontaires japonais, jeunes ou seniors, à l'École nationale des enfants déficients auditifs (ENEDA), ainsi qu'à l'école pilote du Centre de Libreville, afin de contribuer à l'éducation des jeunes gabonais, et au développement socio-économique de notre pays.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX (ANPN)
PROJET FCPF/REDD+

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) TECHNICIEN (E) EN SAISIE DE DONNEES

I. CONTEXTE

La Banque mondiale finance le Programme de Préparation du Gabon (R-Pp) qui vise l'achèvement du Plan National d'Affectation des Terres et du système de surveillance des ressources naturelles qui lui permettront d'atteindre ses objectifs en termes de réduction des GES du secteur forestier en (i) améliorant les connaissances et les estimations des niveaux actuels d'émissions dues à la dégradation des forêts dans les concessions forestières, (ii) définissant et mettant en œuvre des directives visant à améliorer la gestion forestière qui en mettent l'accent sur le carbone, (iii) examinant le potentiel des programmes de reboisement, de plantations et d'amélioration des stocks et (iv) examinant le potentiel d'un programme national de «labels» pour inciter les opérateurs à mettre en œuvre l'Exploitation Forestière à faible, ou d'autres lignes directrices de meilleures pratiques forestières.

Le projet FCPF s'insère dans un ensemble d'action qui vise plusieurs résultats coordonnés par le Conseil National Climat (CNC). Il est structuré autour de 2 principales activités à savoir (i) Amélioration des calculs des émissions de base du secteur forestier et (ii) Conception d'une stratégie nationale de réduction des émissions pour le secteur forestier.

La mise en œuvre de ce projet est assurée par l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) qui, par entente directe, a contractualisé avec IONG The Nature Conservancy (TNC) expérimentée dans le domaine de la mesure du carbone forestier et ayant implémenté la méthode RIL-C.

Afin d'améliorer les calculs des émissions de base du secteur forestier et de concevoir la stratégie nationale de réduction des émissions, les données vont être collectées sur le terrain dans plusieurs concessions forestières au niveau national. Pour la collecte des données, une méthodologie permettant de mesurer les paramètres d'impacts a été élaborée en tenant compte du contexte national. Ces données seront collectées par des chercheurs nationaux qui travailleront sous la supervision des experts du carbone forestier de TNC et de l'ANPN.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour but de recruter un (e) technicien (ne) en saisie des données ayant pour mission l'encodage de toutes les informations collectées sur le terrain, spécifiquement dans les concessions forestières sélectionnées. Ce (l)le technicien (ne) sera un (e) agent (e) de l'ANPN qui travaillera avec les Experts de TNC et les chercheurs nationaux pour la mise en œuvre des activités sur RIL-C afin de mesurer les paramètres de réduction des émissions du carbone dans les concessions forestières.

FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la coordination du chef de projet et la supervision directe du Coordonnateur du Carbone Forestier de l'ANPN et du Spécialiste du Carbone Forestier de TNC, le (a) Technicien (ne) en saisie des données aura pour responsabilités de :

- Saisir toutes les données en utilisant le format approprié mis à sa disposition ;
- Entrer en possession de toutes les fiches des données de terrain renseignées ;
- Scanner toutes les fiches des données et s'assurer qu'elles soient intégrées dans la base des données ;
- Archiver toutes les données dans le dossier approprié ;
- Assister aux opérations de contrôle des données saisies ;
- Communiquer avec les différents chercheurs nationaux en cas d'erreurs constatées sur les fiches des données ou en cas d'incompréhensions de la manière dont les données ont été recueillies ;
- Veiller à ce que toutes les fiches de collecte des données soient bien renseignées ;
- Rendre compte de ses activités régulièrement auprès des superviseurs et/ou coordonnateurs du programme ;
- Apporter une contribution à la préparation des missions de terrain en mettant à disposition toutes les fiches de collecte des données ;
- Produire des cartes des zones de mesure/échantillonnage ;
- Veiller à la qualité des données collectées (conformément au protocole) et s'assurer de la bonne mesure des paramètres de réduction des émissions du carbone dans les concessions forestières.

COMPETENCES SPECIFIQUES ET EXPERIENCE REQUISE
Education, formation et expérience professionnelle

5. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera composé de :

- une lettre de motivation signée du candidat ;
- un curriculum vitae signé et récent, détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires auxquelles sont annexés les attestations des expériences acquises (certificats de travail) ;
- les copies des diplômes ;
- coordonnées de trois références professionnelles à contacter au besoin (noms, prénom, fonctions au moment de la collaboration avec le candidat, email et contacts téléphoniques).

6. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires et retirer les Termes de Références (TDR) à l'adresse suivante :

**Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN),
Secrétariat Exécutif
Service Passation des Marchés
Quartier Carrefour Santa Clara, Cap Estéries
Akanda**
Téléphone : Tél +241 977 574 310
Ou encore à l'adresse électronique suivante : info@anpn.gabon

7. DATES LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **31 mars 2020 à 10 heures locales**. Les plis seront ouverts à la même date à **10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ANPN.**

Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés (es), ils (elles) seront soumis (es) à un entretien oral permettant de mesurer leurs capacités et leurs connaissances techniques.

Le Secrétaire Exécutif par intérim
Christian TCHAMAMBELA